

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail — Liberté — Patrie



ASSEMBLÉE NATIONALE

**ADOPTION EN PLÉNIÈRE DU PROJET DE DE LOI DE FINANCES
RECTIFICATIVE EXERCICE 2024 ET DU PROJET DE LOI DE
FINANCES EXERCICE 2025**

ALLOCUTION DE
SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Lomé, 27 décembre 2024

Monsieur le Ministre des droits de l'Homme, de la formation à la citoyenneté et des relations avec les Institutions de la Républiques ;

Monsieur le ministre de l'Economie et des Finances ;

Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernements ;

Mesdames et Messieurs les membres du bureau et de la conférence des présidents de l'Assemblée nationale ;

Honorables députés et chers collègues ;

Monsieur le directeur de cabinet du Président de l'Assemblée nationale ;

Monsieur le secrétaire général de l'Assemblée nationale ;

Mesdames et Messieurs les Chefs de service et du personnel de l'administration parlementaire ;

Mesdames et Messieurs les professionnels des médias ;

Mesdames et Messieurs,

Je m'estime heureux, à l'entame de mes propos, d'exprimer ma reconnaissance à l'Eternel Dieu qui nous a assuré 362 jours de souffle de vie, de paix et de sécurité pour le compte de l'année 2024, malgré quelques moments difficiles que nous avons traversés. Grâce à sa bienveillance, nous pouvons poursuivre sous l'inspiration de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Chef de l'Etat, l'œuvre de construction d'un Togo en paix, une nation moderne avec une croissance économique durable qui profite à toutes et à tous, filles et fils de notre chère patrie.

Si nous sommes réunis ici, par-delà nos convictions politiques, c'est que nous soutenons les grandes ambitions pour l'émergence de notre pays. Cette voie des patriotes est exigeante, nous le savons. Elle nécessite des sacrifices, du courage et impose la prudence. L'engagement que nous prenons aujourd'hui à la Représentation nationale, c'est de continuer de faire les bons choix pour bâtir le Togo d'aujourd'hui et de demain.

Par la grâce de Dieu et l'abnégation de l'ensemble des honorables députés, nous venons d'adopter ce jour, 27 décembre 2024, deux textes législatifs hautement déterminants pour le fonctionnement des pouvoirs publics. Notre objectif est de soutenir la croissance pour mieux construire notre avenir commun, convaincus que les initiatives qu'ils contiennent vont y contribuer.

L'adoption de la première loi, la loi de finances rectificative, exercice 2024 s'inscrit dans le respect des principes et obligations de gestion des finances publiques.

A la lumière de l'exposé des motifs, la demande de modification des autorisations parlementaires pour 2024 répond à un besoin d'ajuster les prévisions budgétaires initiales en tenant compte des nouvelles évolutions macroéconomiques aussi bien sur le plan national, régional qu'international.

En effet, dans un environnement économique international peu favorable, notre pays a su, grâce à une gouvernance empreinte de rigueur, de pragmatisme et d'efficacité, imprimée par le Chef de l'Etat, notre pays, disais-je, a su améliorer sa dynamique de croissance avec un impact positif dans tous les secteurs de l'économie nationale.

Ainsi, les recettes budgétaires prévisionnelles de 2024 connaissent une révision à la hausse. De 2.179.125.009.000, elles seront portées à 2.250.600.606.000 francs CFA, soit une augmentation de de 3,3%, offrant la possibilité au Togo de mieux répondre aux défis économiques, sociaux et sécuritaires.

Messieurs les Ministres,

Cher(e)s collègues,

Mesdames et Messieurs,

L'ordre du jour de la présente séance, nous a permis aussi de fixer pour l'exercice 2025, la nature, le montant et l'affectation des ressources et des dépenses de l'Etat. La loi de finances, exercice 2025 que nous venons d'adopter est l'aboutissement d'un intense marathon budgétaire, depuis la phase administrative en passant par la phase d'arbitrage gouvernementale jusqu'à la partie législative notamment en commission des finances et du développement économique.

Je me réjouis, qu'à ce premier exercice budgétaire sous la V^e République, nous nous sommes mobilisés en participant activement à la mesure de notre prérogative traditionnelle, celle d'analyse et de consentir aux prélèvements d'impôts.

Cher(e)s collègues, nous avons voté le projet de budget présenté, car nous avons été convaincus par la pertinence des choix budgétaires, l'idée qu'ils expriment, les ambitions qu'ils portent en matière de mobilisation des ressources et de leur allocation rationnelle entre les différentes priorités du Togo.

Nos espérances ont été comblées par les dernières données affichées par le budget adopté avec notamment :

1. le retour au plafond des 3% de déficit public en 2025 ;
2. la poursuite d'une stratégie d'endettement prudente ;
3. l'intensification de l'effort de collecte des impôts et taxes sans aucune augmentation des taux, au contraire;
4. la sélection rigoureuse des investissements publics à financer ; avec une priorité pour ceux à fort impact social ;
5. la poursuite de la rationalisation des dépenses courantes.

En matière de recettes, la stratégie de mobilisation des ressources présentée par le gouvernement reflète parfaitement les attentes de la Représentation nationale notamment la simplification des procédures, la diminution de la charge fiscale et la mobilisation plus accrue des ressources par l'exploitation de nouvelles niches fiscales à travers des mécanismes appropriés tenant suffisamment compte des préoccupations du secteur privé et des consommateurs tels que :

1. le maintien des avantages fiscaux et douaniers accordés aux opérateurs économiques lors de l'importation ou la vente des

véhicules de cinq (5) ans d'âge au maximum et des motos électriques neuves,

2. le maintien des avantages fiscaux et douaniers en faveur des entreprises de bâtiments et travaux publics lors de l'importation et l'achat de leurs machines, matériels et engins ;
3. la reconduction des avantages fiscaux sur l'importation de matériel agricole ;
- 4. la création de la taxe sur les entreprises de télécommunications et des technologies de l'information et de la communication (TETTIC) sans impact sur les frais de télécommunication.**

En matière de dépense, notre vote favorable, exprime également notre satisfaction sur les orientations et choix budgétaires, pour l'année 2025, caractérisés par des politiques de dépenses redimensionnées et des priorités redéfinies. Ces politiques qui nous rendent fiers ont pour but ultime de créer les meilleures conditions d'une prospérité inclusive. Pour ce faire, plus de 49% du budget, exercice 2025 est consacré aux secteurs sociaux.

Ainsi, les secteurs de l'éducation, de la santé et l'accès universel aux soins, de l'action sociale, des pistes rurales, du développement à la base, de l'inclusion financière et de l'emploi des jeunes, pour ne citer que ceux-là, continueront par occuper une place de choix dans les priorités du Togo.

D'une manière globale, nous venons d'adopter le budget, exercice 2025 d'un montant de 2.396.588.972.000 francs CFA qui, nous le reconnaissons tous, est un budget de responsabilité, de sérieux et d'ambitions.

Dans la dynamique du régime parlementaire, je tiens à nous rappeler que nous devons veiller avec le gouvernement à l'atteinte des objectifs de la politique budgétaire de 2025. N'hésitons donc pas à user pleinement des outils mis à notre disposition et par la Constitution et par le Règlement intérieur de l'Assemblée nationale.

Messieurs les Ministres ;

Cher(e)s collègues ;

Mesdames et Messieurs ;

Je voudrais exprimer ma gratitude à chaque collègue honorable député pour sa contribution à l'étude et à l'examen du projet de loi de finances, exercice 2025.

Je voudrais particulièrement remercier Monsieur le ministre de l'Économie et des Finances qui s'est rendu disponible et pour son sens d'écoute et d'ouverture qui ont favorisé un dialogue fructueux durant nos travaux.

J'adresse mes félicitations à la commission des finances et du développement économique, à son président l'honorable Mawussi Djossou SEMODJI, aux membres ainsi qu'à tous les députés pour le travail remarquable accompli.

Messieurs les Ministres ;

Cher(e)s collègues ;

Mesdames et Messieurs ;

A l'issue de l'adoption de la loi de finances gestion 2025, le temps est venu de clôturer la deuxième session ordinaire de l'année

2024. Dans la fuite du temps, du temps parlementaire qui passe, cet hémicycle vibre de visions et d'actions.

Je voudrais alors solennellement, saisir cette occasion, pour rendre un hommage admiratif au Président de la République. Son engagement résolu pour le bien-être du peuple Togolais, ainsi que ses actions de renforcement de la résilience de notre économie se traduisent par des actions concrètes et exemplaires. Parmi celles-ci, je me dois de citer deux mesures phares qui méritent toute notre admiration et notre soutien.

D'abord, l'octroi d'une prime spéciale de fin d'année aux fonctionnaires, au personnel de l'enseignement confessionnel et aux pensionnés de la Caisse de retraites du Togo. Ensuite, la réduction significative du tarif de l'électricité pour les ménages modestes, une initiative visant à alléger les charges des plus vulnérables. Sa vision d'un Togo uni et prospère nous engage aujourd'hui plus qu'hier et encore mieux demain.

Au cours de ces trois mois de session budgétaire, nous avons travaillé avec diligence pour allier les intérêts profonds du peuple à la lucidité de notre législation.

Qu'il me soit permis de souligner une fois de plus la disponibilité et l'engagement républicains de nous tous à promouvoir la démocratie ou à faire resplendir l'institution, ici et ailleurs.

Je retiens fondamentalement que nos résultats sont aussi le fruit du rapport institutionnel avec le Gouvernement. Je tiens en particulier, à travers vous Monsieur le Ministre chargé des relations avec les institutions de la République, à remercier l'ensemble du Gouvernement pour l'attention et l'efficacité dont il a fait preuve dans l'organisation de nos travaux.

J'ai aussi le privilège de compter sur le concours d'un personnel qui m'assiste au quotidien dans la réalisation des divers projets de l'Assemblée nationale. À cet effet, je tiens à témoigner ma gratitude à chaque personnel de l'administration parlementaire. J'adresse la même gratitude à l'équipe de gendarmes et de policiers qui assure, de jour comme de nuit, la sécurité des locaux de l'Assemblée nationale.

Je ne saurai passer sous silence, l'accompagnement des professionnels des médias pour leur rôle essentiel de diffusion de nos discussions législatives.

En clôturant cette deuxième session ordinaire de l'année 2024, ma prière devant le trône de l'Éternel Dieu, est que la prospérité, l'amour et la paix règnent dans chaque famille togolaise et sur le Togo tout entier.

Enfin, je souhaite à chacun de nous une joyeuse fête de fin d'année et une année 2025 qui apporte accroissement et paix sans fin.

C'est sur cette note d'espérance que je déclare close la deuxième session ordinaire de l'année 2024.

Dieu bénisse le Togo et toutes les autres nations !

Je vous remercie !